AR Prefecture
043-214301624-20241204-DEL2024_0102-DE
Reçu le 09/12/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RETOURNAC

N° 2024/0102

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 28 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI LITTA, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Patrice WAUTHIER, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés :
Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Jean-Pierre FILIOL a donné pouvoir à Christian PEYRARD, Maëlle JOLY a donné pouvoir à Patrice WAUTHIER, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Pierre ASTOR, Ludovic LHOSTE a donné pouvoir à Jean-Claude ABRIAL, Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND.

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROCHE

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	16
Nombre de procurations :	6
Nombre d'absents :	0

Objet : Location des salles communales – Tarifs 2025

Vu l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre 2024.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les tarifs de location des salles communales applicables à compter du 1er janvier 2025.
Toutefois, Madame le Maire propose de fixer un versement d'arrhes pour la location des salles « La Forge » et « Bourgogne ». Ce versement d'arrhes resterait acquis pour la commune si la réservation n'est pas honorée, en cas de désistement.

Salle « LA GRANGE »	
Location	160€
Caution location	450€
Caution nettoyage	150€

Salle « LA FORGE »	
Location	160€
Caution Location	450€
Caution Nettoyage	150€
Arrhes	50€

Salle « ESPACE SCENIQUE »	
Location	320€
Caution Location	500€
Caution Nettoyage	300€
Technicien régie « son et lumière » par heure	40€
Technicien « manipulation des fauteuils » par heure	20€

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

AR Prefecture
043-214301624-20241204-DEL2024_0102-DE
Reçu le 09/12/2024

Salle « BOURGOGNE » Habitants de la Commune	
Location Salle + Cuisine + Nettoyage	585€
Location Salle + Cuisine sans le forfait nettoyage	375€
Arrhes	160€

Salle « BOURGOGNE » Personnes extérieures à la Commune	
Location Salle + Cuisine + Nettoyage	800€
Location Salle + Cuisine sans le forfait nettoyage	590€
Location pour une réunion	320€
Arrhes	240€

Salle « BOURGOGNE » Caution	
Location	500€
Nettoyage	350€
Prêt du micro	185€
Prêt de la friteuse	510€
Remise de clé	60€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs des locations de salles ci-dessus exposés et leur application au 1er janvier 2025,
- **Charge** le régisseur de leurs applications,
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Patricia GOUDARD

MAIRIE DE RETINAC (Haute-Loire)

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.